

République Française

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de CAISNESDépartement de l'OISE
Arrondissement de COMPIEGNE
Canton de NOYON
COMMUNE de CAISNES

NBRE DE CONSEILLERS :

en exercice : 15

présents : 15

votants : 15

DATE de CONVOCATION :

30/03/2026

DATE D'AFFICHAGE :

07/04/2026

Délibération n°:

2026 04 03 11

Le maire certifie, en application de l'article L2131-1 du CGCT, que le présent acte est rendu exécutoire le date de son dépôt en Sous-Préfecture de Compiègne au titre du contrôle de légalité.

* * *

Séance du 03 Avril 2026

OBJET : DESIGNATION DU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 03 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de CAISNES convoqué le 30/03/26 s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Claude HERIOT, maire.

Etaient présents : Audrey BERTHEMET, Lucie BRUNEL, Didier CHRISTOPHE, Stéphanie DI CREDICO, Véronique DENIZART, Nicole FABRYKA, Jean-Pierre GRIS, Bruno GONCALVES, Martine HAYAMMES, Jean HELWASER, Alain JANSSEN, Marie-Claude HERIOT, Antoine KULA, Jean-Luc PERRIN, Roger RAMELET, formant la majorité des membres en exercice

Absents : -

Martine HAYAMMES a été élue secrétaire de séance.

M

me le maire informe les membres du conseil municipal de sa démission de son mandat de conseillère communautaire, notifiée à la présidente de la Communauté de communes du Pays Noyonnais par lettre recommandée en date du 30 mars.

Après en avoir délibéré et selon l'ordre du tableau, le conseil municipal désigne à l'unanimité Bruno GONCALVES qui accepte le mandat de conseiller communautaire, il aura pour suppléante Martine HAYAMMES (suivante dans l'ordre du tableau).



*Et ont signé sur le registre tous les membres présents.
Fait et délibéré en séance. Pour copie certifiée conforme
A Caisnes le 07/04/2026
Le Maire, Marie-Claude HERIOT*